

Le 8 novembre 2013

« Par dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc),
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3823-2012
Demande de l'AQCIÉ/CIFQ afin de modifier les tarifs d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité pour l'année 2013

Chère Consœur,

Par la présente, le GRAME donne suite à votre correspondance datée du 5 novembre 2013 et portant sur la planification de l'audience dans le dossier cité en objet.

Temps requis pour l'adoption de la preuve et liste des témoins

Les témoins du GRAME sont madame Nicole Moreau, analyste, et monsieur Michel Perrachon, analyste spécialiste en exploitation du réseau de transport. Le temps requis pour l'adoption de la preuve et la présentation des points importants de celle-ci est évalué à trente (30) minutes.

Temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins

Le GRAME évalue la durée des contre-interrogatoires entre 15 et 30 minutes, dépendamment du nombre d'enjeux abordés par chaque panel du Transporteur, et souhaite réserver son droit de contre-interroger les témoins du demandeur et des intervenants.

Temps requis pour l'argumentation

La soussignée prévoit une durée de vingt (20) minutes pour la présentation de son argumentation finale et souhaite la formuler de manière orale.

Autre commentaire

Concernant l'établissement du calendrier d'audience et la date de la présentation de la preuve du GRAME, nous vous demandons de tenir compte du fait que l'un de nos témoins, monsieur Michel Perrachon, enseigne à la Polytechnique de l'Université de Montréal et n'est pas disponible les mercredi et jeudi de novembre 2013.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

GP/gp

cc. Me Pierre Pelletier, par courriel (pour AQCIE/CIFQ)
cc. Me Yves Fréchette, par courriel (pour le Transporteur)